

Communiqué de presse  
Service presse et relations médias  
[presse@reims.fr](mailto:presse@reims.fr) - [espace presse](#)  
Tél. : 03 26 77 77 40

## Reims, ville culturelle pour l'enfance et la jeunesse

Jeudi 6 octobre, à partir de 9 h 30, au musée Saint-Remi, en présence des partenaires culturels de la Ville et de 120 élèves : labellisation de la Ville 100 % EAC (Éducation Artistique et Culturelle), signature d'un partenariat avec le Pass Culture et top départ de la distribution des carnets de voyage culturels.

Reims, octobre 2022. **Depuis plus de 50 ans, la ville de Reims a fait de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) un axe fondamental de son action auprès des jeunes de 3 à 18 ans. Cet enjeu est particulièrement renforcé par la labellisation 100% EAC qui représente une opportunité unique de toucher tous les jeunes Rémois par une action culturelle significative. C'est l'engagement que prend la Ville auprès des citoyens de demain. Ce label vient également saluer le travail accompli par la collectivité et ses partenaires, mobilisés pour co-construire un cadre d'action optimisé, donnant une lisibilité accrue aux actions entreprises : 58 Itinéraires culturels et artistiques qui réunissent près de 6 000 élèves, réalisation de fresques dans les écoles, résidences d'artistes, création d'un carnet de voyage culture**

Rappelons que, depuis la signature en 2019 d'un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle entre la ville de Reims, la DRAC-Grand Est, l'Éducation Nationale et le Département de la Marne, l'ambition municipale va croissant avec une offre renforcée chaque année.

*« Dans une société de la connaissance où la créativité et l'innovation sont fortement valorisées, l'EAC favorise le développement de l'imaginaire et de la sensibilité des enfants. S'initier aux différents langages de l'art, faire l'expérience de la rencontre des œuvres et des artistes, découvrir la diversité des esthétiques et des équipements culturels de Reims, contribuent à offrir aux jeunes rémois les outils pour devenir de futurs citoyens ouverts et éclairés sur le monde qui les entoure. Je suis fier du travail accompli avec nos partenaires dans le cadre de notre politique culturelle, fruit d'une concertation d'ampleur ayant mobilisé 700 personnes en 2019 et ayant donné lieu à notre schéma d'orientation « Vivre la Culture ». Nous avons alors identifié l'enfance et la jeunesse comme le premier des cinq axes prioritaires de notre politique et nous pérennisons cette ambition à tous les temps de la vie des enfants, y compris au sein de leurs familles. Je suis également déterminé à impulser cette dynamique bien au-delà des frontières de la Ville de Reims grâce à notre candidature au label Capitale Européenne de la Culture 2028. Cette candidature représente une opportunité unique d'impliquer les jeunes citoyens dans la construction du Reims de demain au travers d'un projet global, humain et fédérateur. »*

**Arnaud Robinet, maire de Reims**

**Ce jeudi 6 octobre, la ville de Reims sera l'une des premières de France à recevoir le label 100% EAC**

**A l'aube de son 2<sup>e</sup> Contrat Territorial d'EAC, Reims présente un dispositif partenarial riche, exemplaire et prometteur.** L'action partenariale initiée en 2019 à Reims a permis de co-construire un dispositif puissant en faveur de l'Éducation Artistique et Culturelle des enfants et des jeunes. La synergie à l'œuvre pourra se déployer auprès des collégiens et d'autres publics dont les étudiants dans le cadre d'un 2<sup>e</sup> CTEAC qui entrera en vigueur en décembre 2022. L'ambition portée par le territoire de Reims

correspond aux orientations récentes du gouvernement : à la fois une amplification de l'EAC et une extension du Pass Culture dès la 6<sup>e</sup>.

**Actuellement**, à Reims le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle englobe à la fois :

- 1 coordonnateur EAC dédié au pilotage et à l'animation du contrat,
- des « Itinéraires rémois d'éducation artistique et culturelle » gratuits sauf si billetterie (jusqu'ici 50 parcours thématiques composés de 3 séances dans les 5 grandes disciplines culturelles ont permis de mobiliser 36 structures culturelles et de toucher près de 6 000 élèves ; leur nombre est porté à **58** pour cette année scolaire,
- 1 expérimentation de résidence d'artiste annuelle autour du patrimoine et de la création, auprès d'élèves de CM2 et de 6<sup>e</sup> d'un même quartier en incluant les familles via les Maisons de quartier. Pour 2022-2023, l'association 23.03 interviendra en partenariat avec le service patrimoine de la Ville, le musée des Beaux-Arts et la bibliothèque Carnegie sur la thématique « Art déco et reconstruction ».
- la réalisation de 4 fresques par an dans les écoles élémentaires, en lien avec les artistes rémois résidents de la Fileuse - friche artistique rémoise,
- 1 collection d'expositions itinérantes dédiées au jeune public sur le patrimoine rémois (introduction d'itinéraires proposés par le service des publics des musées),
- 1 temps fort dédié au jeune public « Les petits biscuits – agenda culturel jeune public » (concentration d'une offre foisonnante et qualitative dédiée au jeune public en octobre et novembre et valorisation par la diffusion d'un programme à **14 000** élèves d'élémentaire),
- création d'outils et de ressources : 1 carnet de voyage culturel individuel pour chaque élève rémois, du CP au CM2, 1 répertoire de l'offre culturelle jeune public, 1 cartographie des actions culturelles,
- 1 une formation mixte croisée sur la création artistique et la petite enfance par la mobilisation de l'ensemble des ressources artistiques et culturelles locales labellisées ou conventionnées par la Ville et la DRAC, notamment l'association culturelle jeune public « Nova Villa »,
- la mise en place de rencontres professionnelles visant la structuration d'un réseau de coordonnateurs EAC à l'échelle de l'académie de Reims (une réunion est prévue ce 6 octobre).

**Le territoire rémois a visé l'objectif 100% EAC** ou la possibilité offerte à chaque élève rémois, une fois par cycle, de fréquenter des œuvres et des artistes, d'apprendre puis de pratiquer, en temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire. Cet objectif est atteint pour les cycles 1 à 3 et pourra l'être pour le cycle 4 et le niveau de lycée avec l'appui du Pass Culture.

**Dans le cadre de la candidature de Reims pour devenir Capitale Européenne de la Culture en 2028 (CeC 2028)**, des parcours EAC régionaux et européens seront créés.

### **Reims s'engage dans un partenariat inédit avec le dispositif du Pass Culture, un levier pour toucher davantage les jeunes de 15 à 18 ans.**

Destinée à renforcer leurs pratiques culturelles en autonomie, l'offre individuelle vient encourager les jeunes dans leurs choix personnels tandis que l'offre collective, destinée aux élèves de la quatrième à la terminale, leur permet de vivre des expériences en groupe avec les acteurs culturels dans le cadre de sorties et de rencontres collectives.

Arnaud Robinet, maire de Reims signera une convention Pass Culture avec Sébastien Cavalier, président de la SAS (Société par Action Simplifiée) Pass Culture.

### **Top départ du carnet de voyage culturel qui sera diffusé en 13 000 exemplaires cette année**

Ce jeudi 6 octobre lance le top départ du Carnet de voyage culturel, un livret destiné à garder une trace personnalisée des découvertes culturelles et artistiques, en temps scolaire et hors scolaire. 120 élèves l'ayant expérimenté l'année scolaire précédente seront présents au musée pour le recevoir. Au total, 13 000 carnets de voyage culturel seront remis à chaque élève du CP au CM2, qu'il soit scolarisé dans le secteur public ou dans le secteur privé.

### **Un festival annuel pour le jeune public vient de débiter, Les petits biscuits**

À noter également, pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, le rendez-vous automnal dédié au jeune public : **Les petits biscuits** (du 1<sup>er</sup> octobre au 30 novembre). Pour améliorer la visibilité à l'offre culturelle, la ville de Reims organise un festival : spectacles, concerts, expositions, projections, ateliers, lectures, jeux, visites contées... un programme riche de propositions gratuites ou à petit tarif, à vivre en famille. Retrouvez tous les rendez-vous sur le site du [Trésor](#) !



Couverture de la brochure remise aux partenaires ce 6 octobre.

### Reims, un terreau fertile pour « Vivre la culture » pour tous et partout

La 12<sup>e</sup> ville de France, située à 45 min en TGV de Paris, porte d'entrée Ouest du Grand Est, 2<sup>e</sup> ville de cette grande région conforte ses atouts par une politique transversale ambitieuse mobilisant acteurs des champs éducatif, sportif, social et socioculturel. Quelques chiffres :

- **1** exception française ; Reims est la seule ville de France à cofinancer avec l'Etat plusieurs structures culturelles conventionnelles rayonnant au niveau national et international (à parité pour La Comédie de Reims, et pour une part supérieure en ce qui concerne Le Manège, la Cartonnerie et l'Opéra). Ceci permet à la Ville de solliciter une forte médiation culturelle de la part de ces structures.
- **10** festivals d'envergure régionale ou nationale
- **1** établissement membre du réseau CMN, le palais du Tau
- une **double** inscription à l'UNESCO et **54** édifices protégés au titre des Monuments historiques
- + de **60 000** scolaires sont accueillis chaque année par les services des équipements culturels de la ville : six musées municipaux, un service d'archives municipales, un service du patrimoine, un conservatoire à rayonnement régional, trois lieux de création et de diffusion, un planétarium et un réseau de sept bibliothèques et médiathèques.
- **11** professeurs relais mis à disposition des services des publics rémois par l'Education Nationale
- + de **100** partenaires rémois en faveur de l'EAC qui pourront utiliser le volet collectif du Pass Culture pour développer l'accès des adolescents, à partir de la 6<sup>e</sup>.
- **14** sites bien répartis dans Reims, le réseau des maisons de quartier soutenu par la Ville et la CAF
- **des** dispositifs partenariaux récemment refondus ou en cours de renouvellement qui renforceront la cohérence entre l'offre culturelle périscolaire et extrascolaire assortie d'une offre nouvelle : 2<sup>e</sup> Projet Éducatif Territorial (PEDT), une Convention Territoriale Globale (CTG) alliant Ville et CAF de la Marne, 2 cités éducatives, 1 Dispositif de Réussite Éducative (DRED), 1 contrat de ville...
- + de **30** ans d'action culturelle pour le jeune et très jeune public par la Ville et divers acteurs rémois.
- **1** candidature au label de Capitale européenne de la Culture 2028, animée par une démarche d'assemblage. Une opportunité unique d'identifier nos forces et nos faiblesses et d'y répondre au travers de projets développés avec et pour les habitants. L'association Reims 2028 rendra très prochainement son « bid book » avec l'espoir d'être présélectionnée parmi les 9 villes candidates. Une vingtaine de projets ont déjà été imaginés par les 300 acteurs mobilisés au sein des 14 Maisons thématiques de concertation citoyenne.